

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

LA CRÉ DE MONTRÉAL DEMANDE À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE DE RÉPONDRE AUX INCERTITUDES

La CRÉ de Montréal dépose son mémoire concernant le projet d'une nouvelle ordonnance d'approbation et le Plan 2007 de régularisation des débits et des niveaux d'eau pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent

Montréal, le 14 juillet 2008 – La Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) souligne à la Commission mixte internationale (CMI) son ouverture à une nouvelle proposition de plan de régularisation, tout en mentionnant sa profonde inquiétude, à l'instar de la Ville de Montréal, quant à la solution proposée, en raison des multiples incertitudes reliées principalement aux effets locaux des changements climatiques.

La CRÉ de Montréal mentionne que, dans aucun cas, la régularisation des niveaux et des débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ne doit constituer un générateur supplémentaire de risques pour la population montréalaise et induire des impacts économiques négatifs comme l'a fait valoir le Regroupement des usagers du Saint-Laurent, qui compte le Port de Montréal, la Ville de Montréal, les armateurs et des écologistes.

Des modifications majeures doivent être apportées à l'actuel Plan de régularisation des niveaux et des débits pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, le Plan 1958-DD, notamment en raison des acquis scientifiques récents sur le système hydrographique, de l'émergence des préoccupations environnementales liées à la protection des milieux humides et aux changements climatiques, et des nouveaux intérêts, notamment dans le domaine de la navigation de plaisance.

Toutefois, avant d'appuyer le prochain Plan de régularisation, la CRÉ de Montréal demande à la CMI d'apporter des précisions aux questionnements posés, notamment ceux qui ont trait aux mesures d'atténuation nécessaires à sa mise en œuvre et aux dispositions relatives aux effets appréhendés des changements climatiques sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de l'île de Montréal.

Compte tenu de l'importance des impacts que ces questions présentent pour le développement de la région, la CRÉ de Montréal a mis sur pied une équipe de spécialistes des enjeux reliés à l'eau.

La CRÉ de Montréal présente huit recommandations dans son mémoire dont on peut prendre connaissance sur son site www.credemontreal.gc.ca.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par le biais de la concertation et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal;
Pour information : Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
Tél. : (514) 842-2400
Cell. : (514) 233-9019